GTMC-VTT - Étape 22 - Le Pont-de-Montvert > Sainte-Enimie

Parc national des Cévennes

Sur la GTMC-VTT (Olivier Octobre / GTMC-VTT)

La GTMC-VTT, du Pont-de-Montvert à Sainte-Enimie.

Le parcours débute par une montée en balcon sur les gorges du Tarn, pour arriver sur le causse. L'itinéraire redescend en fond de vallée en croisant la magnifique collégiale de Bédouès, pour rejoindre Florac, la capitale des Cévennes. La GTMC chemine ensuite en bord de Tarn qu'il traverse à plusieurs reprises pour rejoindre les très jolis villages d'Ispagnac, Quézac puis arrivée à Sainte-Enimie. A noter : les 5 à 6 ponts sur le Tarn sont très sympathiques.

Infos pratiques

- Pratique : VTT
- Durée : 6 h 15
- Longueur : 57.2 km
- Dénivelé positif : 1463 m
- Difficulté : Niveau noir - Très difficile
- Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Le Pont-de-Montvert
Balisage : Itinéraire VTT

Profil altimétrique

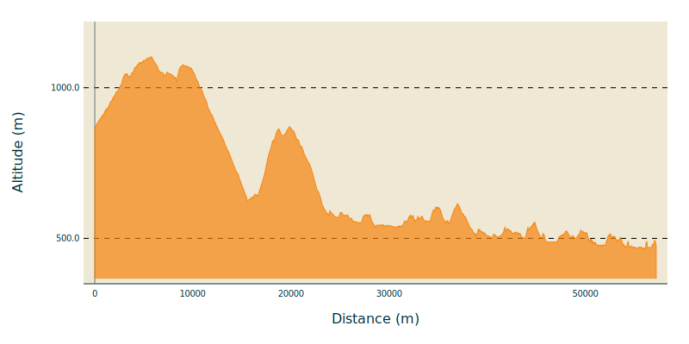

Altitude min 466 m Altitude max 1103 m

Balisage spécifique des Grandes Traversées à VTT (label FFC) : panonceaux blancs avec triangle et ronds rouges, complétés du nom de l'itinéraire. Ces balises sont le plus souvent apposées sur des arbres ou des poteaux le long du parcours.

Praticable : toute l'année.
Sous réserve de conditions météo favorables.

Site web (URL) : https://www.la-gtmc.com/
Téléphone : 04 74 59 71 70
Mél : contact@la-gtmc.com

Sur votre route...

Toutes les informations pratiques

En plein air

Inscrit au PDIPR

Label VTT - FFC

Recommandations

Bien que cela soit peu recommandé, il est possible que certains vététistes voyagent avec un animal. Il sera alors indispensable de le transporter ou de le tenir en laisse sur les portions d'itinéraire en voie partagée avec la circulation automobile, ainsi que sur les chemins ou la présence d'animaux est règlementée. Sur les chemins où la présence d'animaux est interdite par arrêté (dans les Parcs nationaux notamment), les vététistes devront trouver un parcours alternatif par des chemins ne réglementant pas la présence d'animaux, ou se séparer temporairement de leur animal sur les étapes concernées.

Comment venir ?

Accès routier

Devant l'Office de tourisme du Pont-de-Montvert.

Parking conseillé

Le Quai

Source

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

http://fr.auvergnerhonealpes-tourisme.com/